



## Conseil d'administration du 1<sup>er</sup>/12/2014

Les points les plus importants du Conseil d'Administration (CA) portaient sur le budget.

Concernant le **budget 2014**, FO a dénoncé l'application des mêmes politiques de rigueur qui entravent depuis 3 ans l'économie de notre pays.

Le Cerema a vu le jour avec un budget insuffisant : il ne prévoyait pas de dotation aux amortissements et le fond de roulement était quasi-inexistant. Par rapport à cette situation critique, l'État a encore aggravé les choses en cours d'année : il a prélevé sur sa subvention pour charge de service public 4 M € au titre de la réserve budgétaire et 500 k€ supplémentaires tout récemment. Il a en outre fait porter par le Cerema des dépenses de personnel qui lui incombent, à hauteur de 2,4 M€.

**FO a voté contre** ce budget rectificatif 2014, qui entrave la capacité de l'établissement à investir dans l'avenir.

**Le budget 2015** proposé au CA, **se révèle beaucoup plus inquiétant** : budget global en baisse de 3 M€ ; dotation pour charge de service public en baisse de 3,1 M€ ; frais de fonctionnement réduits de 700 k€, alors que dès aujourd'hui les agents de certaines DTer ne peuvent plus se déplacer, faute de crédits.

Beaucoup plus grave encore, **le budget d'investissement** de l'établissement est en chute libre : il est réduit du tiers. Cette mesure - cumulée avec la quasi-absence de dotation aux amortissements - obère complètement l'avenir de l'établissement et le condamne au dépérissement.

FO a dénoncé vigoureusement ce budget et a réaffirmé que l'État ne respectait pas le protocole signé en décembre 2012 entre les organisations syndicales et les 2 Ministres de tutelle, malgré les dénégations du Commissaire du Gouvernement.

En outre, pour compenser en partie la pénurie, le budget 2015 prévoit des recettes provenant de tiers en forte hausse, au moment même où les collectivités territoriales sont pressurées par l'État au travers de la baisse de leurs dotations.

**FO a voté contre** ce budget inacceptable, tout comme les autres organisations syndicales.

Paradoxalement, l'activité du Cerema au profit du Ministère est tendanciellement en hausse si l'on en croit les **conventions-cadre** présentées au CA, passées entre le Cerema et les DG du Ministère.

Le Cerema doit donc résoudre des injonctions contradictoires : baisse de la dotation, augmentation des recettes pour compte de tiers, diminution de l'investissement, hausse de l'activité pour l'État.

**FO s'est abstenu** concernant le vote des 4 conventions cadres, en raison de l'incertitude sur les moyens qui permettraient d'honorer ces conventions.

Par ailleurs, FO a dénoncé la mise en œuvre du **schéma d'emplois** de l'établissement imposé par Bercy, qui pourrait se traduire par des baisses d'effectif dès 2016.

Enfin, concernant le **projet stratégique**, les agents ont été consultés dans chaque direction et FO veillera donc à ce que leur point de vue soit pleinement pris en compte dans le document final.

En tant qu'organisation syndicales, FO n'a pas de revendication propre concernant les choix techniques de l'établissement. En revanche, FO restera vigilant afin que les éléments transversaux stratégiques les plus importants soient inscrits au cœur du projet de l'établissement : GPEEC, formation, management interne et organisationnel, modèle économique, transdisciplinarité...

Parmi les points divers, le Directeur Général a accepté, **sous la pression des organisations syndicales**, d'examiner, dès le premier semestre 2015, une ré-actualisation du barème lié aux indemnités de déplacement.

De même, le Directeur Général devrait étudier avant le mois de mars 2015 la stratégie de CDisation des CDD au Cerema.

**PROCHAIN CA : 9 février 2015**

**Pour nous permettre de continuer à défendre tes intérêts au CA ou dans d'autres instances, le 4 décembre, pense à toi, pense à ton syndicat, VOTE !**